

## Déclaration des parlements des petits Etats insulaires en développement (PEID)

**Nous**, parlementaires des petits Etats insulaires en développement (PEID), petits en surface terrestre, mais grands en surface océanique, réunis à Saint-Pétersbourg à l'occasion de l'Assemblée de l'UIP, le 14 octobre 2017 ;

1. **sommes alarmés** par la fréquence accrue et les conséquences de plus en plus graves des phénomènes météorologiques extrêmes – cyclones, typhons, ouragans, élévation du niveau de la mer, sécheresse, entre autres – tels qu'ils se produisent actuellement dans différentes régions du monde, et leurs effets catastrophiques sur les PEID ;
2. **reconnaissons** que les changements climatiques, y compris les effets néfastes de l'élévation du niveau de la mer, entraînent sans cesse des pertes et des dommages, ainsi que des déplacements de population et, de manière générale, menacent les processus essentiels à la vie sur nos îles ;
3. **nous félicitons** du processus actuel d'opérationnalisation énergétique de l'Accord de Paris, et **espérons** que sa mise en œuvre maintiendra l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, mais **demandons** à tous les parlements nationaux de veiller à ce que les gouvernements prennent des mesures plus audacieuses pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels ;
4. **exhortons** tous les pays à agir d'urgence pour concrétiser les ambitions des objectifs mondiaux énoncés dans l'Accord de Paris, y compris les objectifs mondiaux d'atténuation et d'adaptation, et les moyens de mise en œuvre ;
5. **réaffirmons** notre responsabilité de faire progresser et de renforcer les piliers interdépendants et complémentaires du développement humain durable et des changements climatiques aux niveaux local, national, régional et mondial, tout en demeurant attachés aux droits de l'homme et à une meilleure gouvernance grâce à des institutions plus efficaces, démocratiques et responsables ;
6. **nous engageons** à promouvoir et à soutenir l'élaboration et l'approbation de contributions déterminées au niveau national, à la fois en matière d'atténuation et en matière d'adaptation, qui soient ambitieuses, inclusives et sensibles au genre, afin de suivre régulièrement leur mise en œuvre, et **demandons** à tous les Membres de l'UIP de veiller à ce que les parlements s'emploient activement à promouvoir des contributions déterminées au niveau national plus ambitieuses ;
7. **exhortons vivement** tous les parlements à élaborer et à approuver des lois d'habilitation nationales pour une transition rapide vers un développement à faible intensité carbone, résistant aux changements climatiques et sensible au genre, conformément aux Objectifs de développement durable ; et
8. **prenons note** des défis et de la complexité d'obtenir le financement nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, et **demandons** au Secrétaire de la CCNUCC de veiller à ce que les pays les plus vulnérables reçoivent la priorité dans l'accès aux financements liés au climat.

Nous, parlementaires des PEID, affirmons que la Conférence sur le changement climatique de Bonn, présidée par les Fidji, constituera une étape importante dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et exprimons par la présente notre espoir que les décisions prises à la COP23 accorderont une attention particulière aux intérêts des Etats les plus vulnérables.

Compte tenu de la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement face aux changements climatiques, entre autres questions, les parlements des PEID continueront d'organiser et de coopérer aux futures Assemblées et manifestations de l'UIP pour faire entendre notre voix, et nous appelons l'UIP à faire en sorte que les positions des PEID soient prises en compte.